

Procès-verbal de la réunion de pré-soumission

DATE ET HEURE	11 Juin 2020 à 15h00mn
PASSATION DE MARCHÉ N°	DAO/CB/MCA-M/PP-69/Compact
LIEU	Par webinaire
ENTITE	Agence MCA-Morocco
INTITULE DU PROJET	Contrat-cadre portant sur l'accompagnement de l'Agence MCA-Morocco dans la gestion de ses relations publiques

PARTICIPANTS : Voir la fiche de présence en Annexe I de ce procès-verbal.

1^{ère} partie - Présentation de l'Appel d'offres

L'Agence MCA-Morocco a organisé, le **11 Juin 2020 à 15h00mn**, une réunion d'information afin de présenter le contenu de la demande d'appel d'offres n° **DAO/CB/MCA-M/PP-69/Compact** et apporter des clarifications sur les aspects techniques, de passation de marchés et fiscaux, aux soumissionnaires potentiellement intéressés par cette demande de propositions.

M. Youssef Medouar, Directeur de la « Passation des marchés » au sein de l'Agence MCA-Morocco, a ouvert la séance avec une brève présentation d'usage et une explication des objectifs de la réunion, avant de passer la parole à M. Abderrafi Issami, Directeur de Communication à l'Agence MCA-Morocco.

Ce dernier a exposé brièvement les grands axes du Compact II, avant de passer en revue le contexte de la prestation, ainsi que le détail et la consistance des missions à effectuer dans le cadre de la demande d'appel d'offres susmentionnée.

M. Amadou Seck, Procurement Agent Manager du Procurement Agent de l'Agence MCA-Morocco, a présenté le processus de passation des marchés selon les procédures de MCC. Il a également insisté sur les éléments suivants :

- Seule une soumission par voie électronique est acceptée ;
- Les prix des services et prestations qui feront l'objet du Contrat Cadre avec le prestataire sélectionné les engageront durant la durée totale du contrat ;
- Les prix sont des prix maximums et non révisables.

M. Youssef Medouar a présenté les dispositions fiscales propres aux procédures de MCC à prendre en considération par les soumissionnaires qui comptent soumettre leurs propositions.

Les démarches nécessaires pour la partie fiscale sont les suivantes :

- Les prestations financées dans le cadre de l'Accord du Compact II sont exonérées de la taxe sur la valeur ajoutée et les droits à l'importation.
- Pour pouvoir facturer en Hors-Taxes, la demande d'achat en exonération de la TVA /franchise douanière est déposée par l'Agence MCA-Morocco auprès de l'administration compétente.
- La demande d'exonération de la TVA/franchise douanière se fait sur la base des factures pro-forma fournies par le fournisseur à l'Agence MCA-Morocco, après la signature du contrat.

- Une attestation d'achat en exonération de la TVA/ franchise douanière est fournie par l'administration compétente.
- En application de l'article 103 du Code Général des Impôts : les prestataires non-résidents ayant désigné un représentant fiscal au Maroc, ou prestataires établis au Maroc, ayant supporté la TVA au nom de leur sous-traitants, peuvent formuler une demande de remboursement du crédit de TVA, auprès du service local des Impôts à la fin de chaque trimestre de l'année civile au titre des opérations réalisées au cours du ou des trimestres écoulés.
- L'Agence MCA-Morocco procédera à une retenue à la source de l'impôt sur les sociétés (IS) de 10% sur tous les montants bruts réglés (HT), en contrepartie de prestations de services en faveur des non-résidents.
- Pour tous les impôts sur les bénéfices prélevés, les non-résidents concernés recevront du gouvernement du Maroc, à leur demande, la preuve de paiement pour leur éviter la double imposition.
- La proposition financière doit inclure tous les coûts, les prix, les frais, y compris toutes les taxes payées au Maroc, ainsi que tous les droits et taxes payés dans le pays d'origine, y compris les droits de douane et autres prélèvements que le consultant est susceptible de subir.
- Cette proposition ne devra pas inclure les montants de la TVA, ainsi que les droits de douanes au Maroc, quand ils existent, et pour lesquels les fournisseurs recevront des attestations d'exonération et des franchises douanières.

La présentation PowerPoint exposée lors de la réunion et détaillant chaque partie (technique, passation des marchés et dispositions fiscales) est jointe à ce procès-verbal (Annexe II).

Les questions posées et les réponses seront présentées au niveau de la 2^{ème} partie de ce rapport.

2^{ème} partie – Questions/Réponses

Q1 : Pour le formulaire BFS6, est ce qu'il faudrait voir les exigences de MCA/MCC en matière de données environnementales, sociales, sanitaires et sécuritaires et les formaliser dans un document, le signer et vous l'envoyer ?

R1 : le consultant doit consulter les exigences présentées et signer un engagement à satisfaire ces exigences. Au moment de passer un bon de commande et s'il y'a des exigences spécifiques liées un changement conjoncturel, il faudra faire un engagement ferme portant sur les nouvelles dispositions.

Q2 : Est-ce qu'on peut vous faire parvenir les références des prestataires dans un lien ou en fichier joint ?

R2 : Oui parfaitement. Comme la soumission se fait de manière électronique, vous pouvez intégrer vos références à votre dossier de soumission ou indiquer un lien où il serait possible de les consulter.

Annexe I : Fiche de présence

Annexe II : Présentation (en Powerpoint)

Annexe I : Fiche de présence

REUNION DE PRE-SOUMISSION

DP N° : DAO/CB/MCA-M/PP-69/Compact

Intitulé : Contrat-cadre portant sur l'accompagnement de l'Agence MCA-Morocco dans la gestion de ses relations publiques

Entité : Agence MCA-Morocco

Lieu : Webinaire

Date : 11 Juin 2020 à 15h00mn

NOM	TITRE	ORGANISME	NUMERO DE TELEPHONE	ADRESSE ELECTRONIQUE	SIGNATURE
Azzeddine FENNICH	Directeur	labelpub	-	labelpub@gmail.com	Présence par webinaire
Yassin BOUGHABA	Digital Manager	labelpub	-	labelpub@gmail.com	Présence par webinaire
Salma DADI	Global Business Manager	Power Brand Agency	0662232648	Salma@pwb.ma	Présence par webinaire
Karim TAGHI	-	Agence CASABLANCA MEDIA PARTNERS	0663010493	karimtaghi@gmail.com karimtaghi@casamedia.ma	Présence par webinaire
Nabila MOUSSABIH	Directrice du pôle Relations Presse & Partenariats Médias	A3 COMMUNICATION	-	-	Présence par webinaire
Youssef MEDOUAR	Directeur de la Passation des marchés	Agence MCA-Morocco	-	-	Présence par webinaire
Abderrafi ISSAMI	Directeur de la communication	Agence MCA-Morocco	-	-	Présence par webinaire

NOM	TITRE	ORGANISME	NUMERO DE TELEPHONE	ADRESSE ELECTRONIQUE	SIGNATURE
Amadou SECK	Procurement Agent Manager	Cardno Emerging Markets	-	-	Présence par webinaire
Sami BENYAHYA	Procurement Specialist	Cardno Emerging Markets	-	-	Présence par webinaire